CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DE BELGIQUE

ORDRE DU JOUR DES SÉANCES PLÉNIÈRES

Semaine du 3 au 7 décembre 2018

29/11/2018 323

JEUDI 06 décembre 2018 à 14 h 15

Questions orales

Projets de loi

 Projet de loi portant des dispositions diverses relatives au travail, n°s 3347/1 et 2.

[matière visée à l'article 74 de la Constitution - Rapporteur : M. Stefaan Vercamer]

2. Projet de loi modifiant la loi coordonnée du 10 juillet 2008 sur les hôpitaux et autres établissements de soins, en ce qui concerne le réseautage clinique entre hôpitaux, n°s 3275/1 à 8.

[matière visée à l'article 74 de la Constitution - Rapporteurs : Mme Catherine Fonck et M. Jan Vercammen]

Prises en considération (Rgt. art. 75, n°s 4, 5, 6, 7) (voir annexe)

Votes nominatifs

 sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de Mme Anne-Catherine Goffinet sur "la résolution des graves problèmes ferroviaires sur la ligne 162 à destination du Luxembourg" (n° 288).

[développée en réunion publique de la commission de l'Infrastructure, des Communications et des Entreprises publiques du 28 novembre 2018]

2. sur les projets de loi terminés.

Reprise éventuelle de l'ordre du jour de la séance de 14 h 15.

à 18 h 05

Annexe

Prises en considération (Rgt. art. 75, n°s 4, 5, 6, 7)

- 1. Proposition de loi spéciale (M. Jan Penris, Mme Barbara Pas et M. Filip Dewinter) modifiant l'article 5, § 1er, II, 3°, de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles en ce qui concerne l'examen de citoyenneté prescrit en vue de la naturalisation d'étrangers, n° 3393/1.
- 2. Proposition de loi (M. Jan Penris, Mme Barbara Pas et M. Filip Dewinter) instaurant le Code de la citoyenneté, n° 3394/1.
- 3. Proposition de loi (Mme Sarah Smeyers) modifiant la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers, en ce qui concerne l'entrée illégale et le séjour illégal, n° 3398/1.
- Proposition de résolution (MM. Hans Bonte et Peter Vanvelthoven et consorts) visant à rechercher activement et à rapatrier les enfants de Belges partis combattre en Syrie, n° 3399/1.